

La ménagère

Autor(en): **Rouget, Paul**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **2 (1899)**

Heft 54

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248692>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

sans instructions, prennent la retraite de l'avant-garde pour une fuite ; la nouvelle se répand que le seigneur de Château-Guyon est tombé en voulant charger l'ennemi ; le cri : « Sauve qui peut » retentit et bientôt le désordre est à son comble dans les rangs des Bourguignons.

Charles essaie de rallier ses troupes. Mais en ce moment le gros de l'armée suisse apparaît sur la hauteur ; les casques et les armures étincellent sous les feux du soleil, le taureau d'Uri fait entendre ses sourds mugissements, les cors de Lucerne retentissent et de nouvelles bandes de Confédérés arrivent après avoir franchi le défilé qui longe les eaux du lac. Malgré tous ses efforts, le duc de Bourgogne ne parvient pas à rétablir le combat et il est contraint de prendre lui-même la fuite vers Jougné.

Les Confédérés poursuivent les Bourguignons pendant un certain temps, mais, manquant de cavalerie, ils s'arrêtent bientôt. « Ils se jettent de nouveau à genoux, comme le dit Schilling, pour rendre grâce à Dieu tout puissant, à sa mère bien-aimée, la Vierge Marie, et à toute l'armée céleste. »

Un douloureux spectacle s'offre à leurs yeux quand, après avoir dépassé le camp de Charles-le-Téméraire, ils trouvent leurs compatriotes, les malheureux défenseurs de Grandson pendus aux arbres des environs. A cette vue, leur soif de vengeance s'allume, ils se précipitent vers le château de Grandson et égorgent les Bourguignons qu'ils y trouvent ou les pendent à la place de leurs camarades.

(A suivre)

J. JECKER

curé de Moutier.

La ménagère

Comme elles se trompent ces dames des villes, riches et choyées, qui ont tout à leur disposition sans peine et sans efforts, lorsque, jugeant l'humanité d'après elles-mêmes, elles se figurent que le rôle de la femme ici-bas est de ne rien faire !

Qu'elles aillent passer quelques jours à la campagne et elles se rendront compte que la femme, elle aussi, dans la mesure de ses forces, doit concourir à la prospérité, à la bonne tenue du ménage.

Evidemment les travaux les plus forts, les plus pénibles incombent à l'homme, naturellement taillé pour cela. Mais à côté de ceux-là il en est d'autres qui reviennent à la femme, d'autres qui seraient difficilement menés à bien par un homme.

La ménagère — nous entendons surtout ici

vivante, au moins l'embrasser. Grave imprudence ! Des commissaires lyonnais sont à Chambéry. Ils peuvent terroriser jusqu'à ce vallon perdu. On les annonce pour le lendemain ; mais Claude accourt, donne l'éveil, et, par des chemins de montagne, il fait évader le proscrit. Les parents sont glorieux de leur fils, mais non pas sans une certaine appréhension.

— Malheureux enfant ! a dit la mère ; s'ils allaient s'en prendre à toi, t'envoyer à l'échafaud !

— Ils ne me trouveront pas ici, répond Claude. Je pars cette nuit même pour aller rejoindre la légion des Allobroges, ou Jean-Marie m'attend. Comme il l'a dit : Le régiment, c'est un refuge !..

— Quoi ! déjà nous quitter !... Te battre !... Mais pourquoi ?

— Pour faire honneur à ceux que j'aime !

Le jeune volontaire a parlé pour tous ; mais c'est vers Emiliane que s'est dirigé son regard. (La suite prochainement).

par ménagère, la femme d'un fermier ou d'un petit propriétaire de bien rural — a des devoirs très nombreux et très importants.

Aussi des parents vraiment soucieux de l'intérêt et de l'avenir de leurs fillettes, les élèveront-ils dans le but d'en faire d'excellentes ménagères.

Les premières qualités sont l'ordre, l'économie, la propreté. Si l'une quelconque de ces trois manque, il y a bien des chances pour que le ménage ne marche que d'une jambe, comme on dit vulgairement.

Non seulement la ménagère devra être très propre elle-même, mais elle devra encore exiger de tous ceux qui la serviront et l'entoureront la même propreté et aussi le même ordre.

Les heures des repas s'ont fixés par elle avec régularité. Le travail de l'exploitation en profitera ; les travailleurs s'en porteront mieux. Si elle a une ou plusieurs servantes, la ménagère ne craindra pas, comme on dit, de mettre la main à la pâte, de leur montrer comment se fait la besogne. On respecte presque toujours un maître qui vous donne le bon exemple, qui ne craint pas d'essayer la tâche qu'il donne à faire.

La ménagère devra également s'occuper elle-même des lessives, de les préparer s'entend, car généralement les lessives, qu'on n'a pas le temps de faire régulièrement, sont importantes et demandent des bras auxiliaires. Elle essaiera des meilleurs procédés.

Elle saura coudre, repriser, repasser. Souvent dans une ferme on n'est pas à proximité de repasseuses, et une bonne maîtresse de maison doit pouvoir et savoir, l'orsqu'elle en a le temps, faire ce travail elle-même.

Une autre besogne à laquelle elle devra s'astreindre pour arriver à la bien connaître et à la bien exécuter, c'est faire la cuisine.

L'homme qui travaille dans les champs a besoin d'une bonne et saine nourriture. Evidemment, son estomac n'est pas délicat comme celui d'un citadin enfermé du matin au soir, immobile, presque sans air ni lumière, et qui demande des aliments spéciaux. Le premier digérera ce qui rendra malade le second.

Mais il ne s'ensuit pas de là qu'il ne faille apporter aucune attention à la préparation des mets qui lui sont destinés. La ménagère saura les varier et les composer, et au cas où elle ne s'occuperait pas elle-même de la cuisine, elle devrait toujours avoir la haute surveillance sur celles qui en seraient chargées.

Elle veillera à l'exactitude. Autant que possible elle sera matinale. Le fermier, généralement aux champs, ne peut surveiller les travailleurs restés à la ferme ou aux environs. Elle devra s'acquitter de cette tâche avec douceur mais avec fermeté.

Ne pas montrer de faiblesse ; si on laisse prendre un mauvais pli à quelqu'un, il est extrêmement difficile de le faire disparaître ensuite.

Une autre attribution importante de la ménagère consiste à tenir une comptabilité très exacte des dépenses courantes. Elle ne doit rien négliger ; un sou est un sou et doit être marqué à sa place aussi bien qu'une grosse dépense. Ainsi : seulement on peut se rendre compte des dépenses que l'on fait.

Etre donc, sous ce rapport, de la plus grande sévérité est un devoir pour la maîtresse de maison. Cela, mieux que toute autre chose, lui apprendra à proportionner ses dépenses à ses revenus. Ce n'est qu'ainsi qu'elle apprendra l'économie vraie et sage et se rendra compte de ses bienfaits.

Un quart d'heure par jour, moins peut-être, sera consacré à cette comptabilité, qu'elle soumettra à son mari lorsque celui-ci aura le temps de l'examiner.

C'est encore à elle exclusivement que revient le soin du linge.

Après les lessives, quand il sera bien sec, bien repassé, elle le rangera elle-même dans des armoires fermant à clef. Elle se rendra compte que rien ne manque, que rien n'a été égaré.

Souvent dans certains intérieurs on jette le linge sale, dans des coins, un peu au hasard. C'est une habitude que la bonne ménagère ne prendra pas et ne laissera pas prendre. Elle veillera à ce que ce linge sale soit toujours placé au même endroit, hors de portée des rongeurs. Elle évitera aussi d'entasser du linge humide qui s'altère très vite.

La laiterie, la basse-cour, font encore partie de ses attributions. Si elle ne fait pas tout cela elle-même, elle doit toujours exercer sa surveillance. Les domestiques qui se savent surveillés travaillent toujours beaucoup mieux.

La ménagère s'occupera enfin de ses enfants. Jamais elle ne les confiera exclusivement à des étrangers. C'est elle qui leur apprendra les premières notions de lecture et d'écriture, elle qui leur ouvrira peu à peu les yeux sur la vie.

Enfin, elle n'oubliera pas que la bonne humeur, la douceur, sont profitables au travailleur qui rentre le soir fatigué. Elle ne jettera point non plus les choses devenues inutiles pour elle et qui peuvent servir à d'autres. Elle fera l'aumône dans la mesure de ses moyens.

Telles sont les qualités de la bonne ménagère.

PAUL ROUGET.

C'est la guerre

La mère Boutin s'en allait, serrant encore ce papier funèbre, simple feuille administrative lui annonçant sèchement la mort de son garçon, et répétant de sa voix chevrotante et navrée :

« Pourquoi qu'i m'ont tué, mon pauvre Jean ? J'leur voulions point d'mal moi, à ces Malgaches ! Oh ! la maudite guerre ! »

— Oui : la guerre est une horrible chose, reprit mon oncle Anselme en regardant tristement la vieille tourner le coin de son « Etude » et, à mon avis, elle devrait être réservée à une élite, à des hommes qui seraient soldats et rien que soldats, comme d'autres sont prêtres et rien que prêtres, qui, vivant en dehors de la vie sociale, des affections de famille, des sentiments communs, ne connaîtraient pas certains déchirements, dont le cœur, revêtu d'un triple airain, serait à l'abri de certaines faiblesses...

— Cependant, mon oncle, le courage n'est pas l'apanage d'une seule classe de citoyens...

— Eh ! je ne parle pas de courage ! Le courage ? peuh ! la belle affaire ! le courage fait partie de la virilité : qui en manque est un ennui, tout simplement. Non, je parle de l'esprit militaire, de cette lutte que l'homme doit soutenir contre le soldat et que de Vigny a admirablement décrite dans *Servitude et grandeur militaire* chez le commandant de Laura et chez le capitaine Renaud de la *Canne de jonc*.

Et encore, ces esclaves de la discipline, broyés par sa main de fer, sont des soldats de profession aguerris à leur rude devoir et familiers avec ses cruelles exigences. Mais de pauvres diables, comme vous, comme moi, arrachés brusquement à un milieu paisible et jetés devant une implacable nécessité, y laissent parfois le repos de leur vie.

— Mais, mon oncle, vous avez fait votre devoir et plus que votre devoir en 1870 ?

— Eh bien ! il y a des jours où je suis tenté de le regretter... quand je vois des pauvres mères comme celle de tout-à-l'heure... quand je pense que moi aussi...